

**LE LYCEE DE GARÇONS DE NICE :
ENSEIGNANTS ET ENSEIGNES
(1909 - 1929)**

Par Franck LEFEUVRE

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé à
la Faculté des lettres de Nice sous la Direction de H. Schor.**

Entre 1909 et 1931 (1) ont lieu les travaux de reconstruction du lycée de Nice (2) jugé, depuis la fin du XIXe siècle, trop vétusté, exigü et insalubre pour accueillir une population scolaire (dont le recrutement se démocratise peu à peu) en constante augmentation.

Les vingt-deux années, qui séparent la pose de la première pierre de l'inauguration du nouvel établissement, apparaissent, dès lors, comme des années de transition.

Et malgré les retards dans la livraison des bâtiments au service de l'enseignement, malgré l'influence des événements extérieurs (la Première Guerre mondiale entre autres), l'organisation d'une vie scolaire la plus normale possible reste une priorité pour les équipes administrative et enseignante. A l'égal du respect de la mission première du lycée : la préparation des élites de l'Entre-deux-Guerres.

LES SOURCES

Les documents utilisés, pour cette étude (3), proviennent, pour l'essentiel, du fonds versé récemment, aux Archives départementales des Alpes-Maritimes par le lycée Masséna.

Ce sont avant tout des registres : des registres de correspondance administrative, d'inscription des élèves, de résultats aux divers examens et concours, du personnel enseignant, des élèves boursiers, etc. A cela, il convient d'ajouter les procès-verbaux des conseils de professeurs, de discipline, de classes et autres, et une intéressante collection de photographies.

Hais l'ensemble n'est pas homogène. Les séries sont, le plus souvent, incomplètes et truffées de sigles et signes difficiles à interpréter. Des choix partiels et partiiaux ont donc été faits (4).

Enfin, de nombreux articles et livres dépouillés relatent l'histoire du lycée de Nice. L'intérêt de certains d'entre eux était réel, dans le cadre de cette recherche (5).

I - LE NOUVEAU LYCEE DE NICE

1909 marque un tournant dans l'histoire du lycée de Nice. En avril, le président de la République, Armand Fallières, vient poser la première pierre des nouveaux bâtiments, que la ville de Nice se décide, alors, à construire, après des années de pourparlers.

A – Le temps des décisions (6)

A la fin du XIXe siècle, l'état de décrépitude des locaux du lycée de Nice est dénoncé. De nombreux appels et voeux (dont celui du Conseil général en date du 21 août 1896) sont émis en faveur d'une reconstruction de l'ensemble du lycée.

L'augmentation de la population scolaire, due à l'essor urbain, rend nécessaires ces travaux. En 1860, le lycée de Nice reçoit 334 élèves. En 1899, plus de 780. Et, en 1905, les effectifs dépassent 1 000 unités. Dès lors, les demandes de transformation se font plus pressantes. L'Inspecteur d'Académie les recueille avant de les transmettre à la municipalité, "propriétaire de l'immeuble et chargée de son entretien et à qui il appartient de prendre une décision." (7)

En 1906, la ville de Nice organisa un concours "entre les architectes Français, non en vue d'une construction en bloc, puisque la réfection ne peut être faite que peu à peu, mais afin d'avoir, par cet appel à des compétences variées, les idées les plus nettes et les plus pratiques sur les dispositions à adopter dans les nouveaux bâtiments que la Ville exécutera ensuite elle-même par parties successives et progressivement." (8)

Les contraintes imposées aux concurrents sont, ensuite, énoncées. L'établissement doit pouvoir accueillir plus de 1 600 élèves, dont 200 pensionnaires, 250 demi-pensionnaires, 350 externes surveillés, et 850 externes libres. De nombreuses salles de classe ou d'étude sont prévues.

Le 10 janvier 1908, le Conseil municipal approuve le projet définitif de reconstruction du lycée. Les plans et maquettes de M. Ebrard, architecte à Paris, primés lors du Salon des Artistes Français de 1907, sont retenus.

Le coût est estimé à quatre millions de francs (expropriations des immeubles alentours comprises).

Une subvention, couvrant la moitié des dépenses, est demandée au ministère de l'Instruction publique. Le 14 avril 1909, enfin, le projet est déclaré d'utilité publique, et, dans le même temps, la mairie est autorisée à contracter un emprunt de 2 millions.

Les délais de construction sont compris entre trois et quatre années : le lycée doit, en effet, continuer à fonctionner normalement pendant les travaux.

B – Les difficultés de la reconstruction

Les premières années sont marquées par l'attribution des divers travaux à des entreprises, qui ne semblent pas respecter totalement le cahier des charges accepté en 1908. Et les annulations d'adjudications sont, donc, nombreuses. De plus "la mauvaise qualité des sols sous les anciens locaux" (9) ralentit la première phase de la reconstruction.

Néanmoins, lors de la rentrée d'octobre 1912, une partie du nouvel établissement est livrée au service de l'enseignement ou de l'administration collégiale : les cuisines, les dortoirs, la bibliothèque, etc.

La Première Guerre mondiale, malgré la mobilisation des ouvriers, n'a pas interrompu, de façon durable, le chantier du nouveau lycée. Et, celui-ci n'a pas été transformé en hôpital-auxiliaire militaire, comme il aurait dû l'être. Mais, son annexe, ou petit lycée de Carabacel, est réquisitionnée.

Après la guerre, l'inflation contribue à l'augmentation des prix des matériaux, donc du coût total de la reconstruction.

Et, faute de crédits, la municipalité suspend les travaux en 1921. Pour les achever, de nouveaux emprunts sont contractés, et une subvention ministérielle est accordée. L'inauguration officielle du lycée de Nice, par M. Roustan, alors ministre de l'Instruction publique, n'a lieu qu'en avril 1931 soit vingt-deux années après la pose de la première pierre du nouvel édifice.

Mais, il apparaît que le nouveau lycée de Nice, avant même son achèvement, est trop étroit pour recevoir un nombre croissant d'élèves. Un temps abandonné, le projet d'ouverture d'un second établissement d'enseignement secondaire se concrétise, lors de l'achat, par la ville de Nice, de l'hôtel du Parc Impérial. En 1926, une école primaire supérieure et un lycée complémentaire de garçons y sont installés.

C – A l'heure des comptes

La reconstruction du lycée de Nice s'étend sur plus de vingt années et coûte plus de vingt millions de francs, au lieu des quatre années et quatre millions initialement prévus. Que s'est-il passé ? Les versions et responsabilités différentes selon la source étudiée.

Si la Première Guerre mondiale a entraîné de nombreux problèmes (inflation, mobilisation des hommes, etc.), ceux-ci n'expliquent pas le retard considérable pris avant 1914. Les causes sont ailleurs.

Pour la ville de Nice, l'Etat s'est réservé plusieurs fois de payer sa part, laissant la municipalité assumer seule des frais (les expropriations entre autres) qui ont grevé lourdement le budget local alloué pour la reconstruction.

Pour le ministère de l'Instruction publique, les irrégularités sont nombreuses, et de fréquents rappels à l'ordre ont été nécessaires, afin que la mairie veille au bon déroulement des opérations. La gestion municipale des sommes d'argent correspondant au coût des nouveaux bâtiments est souvent mise en cause, à travers le choix de certains matériaux trop onéreux, par exemple.

Il est, finalement, difficile et délicat de trancher. Une étude minutieuse des comptes reste à faire (10). Mais, les papiers concernant les procès intentés à la ville de Nice, ou par celle-ci, prouvent, si besoin était, par leur nombre, par la place qu'ils prennent sur les rayons des Archives, que la reconstruction du lycée de Nice a été mouvementée.

Quoiqu'il en soit, l'établissement est toujours prêt, chaque année, au mois d'octobre (11), à accueillir ceux à qui il est destiné : les élèves.

II – L'expansion scolaire des années 10 et 20

La population scolaire du lycée de Nice est composite, et connaît, entre 1909 et 1929, de profondes transformations structurelles. Et, si elle croît de façon continue, son augmentation est relativement peu élevée d'une année sur l'autre.

A – Les élèves : effectifs et origines

Les élèves, qui fréquentent le lycée de Nice, sont de plus en plus nombreux. Ils sont répartis entre différents cycles d'étude (en fonction de leur âge) et catégories d'élèves (selon le désir de leur famille). Et, des classes enfantines aux classes préparatoires aux écoles du Gouvernement, un élève peut être soit externe libre, soit externe surveillé, soit demi-pensionnaire, soit pensionnaire.

En 1909, le lycée compte 1122 élèves. 955 sont instruits au grand lycée de l'avenue Félix Faure, et, 167 sont reçus au petit lycée du boulevard de Cimiez. En 1913" cette population est de 1136 unités, dont 1023 élèves pour le premier lycée et 112 pour le second, qui n'est plus utilisé pour le service de l'enseignement à partir de 1914. En 1917, les totaux atteignent 1319 unités : la guerre n'a pas cassé la progression des effectifs (12). Mais, les chiffres masquent le fait que l'on appelle, progressivement, les classes 17 et 18, sous les drapeaux, jusqu'en 1920 (13). En 1923, enfin, 1632 élèves sont inscrits au lycée : 501 dans les petites classes, jusqu'en 7e ; 744 dans le premier cycle secondaire, de la 6e à la 3e ; 346 dans le deuxième cycle, de la seconde aux classes de mathématiques et philosophie ; et 41 dans les classes préparatoires aux écoles du Gouvernement.

Il faut noter que les lycéens sont une population mobile par excellence : beaucoup d'entre eux arrivent bien après la rentrée, et quittent l'établissement avant le terme de l'année scolaire. Les mouvements de population entraînés par l'essor urbain expliquent cette instabilité des effectifs, tout comme l'importance de la fonction d'accueil saisonnier de Nice (tourisme de longue durée, présence d'hivernants, etc.).

De plus, les études secondaires étant payantes (14), le recrutement social du lycée est limité. Et, seuls, certains milieux sont représentés : les fonctionnaires, de l'enseignement surtout, dont les enfants bénéficient de la gratuité ; les milieux aisés du commerce et de l'industrie ; les employés supérieurs entre autres.

L'internat du lycée, enfin, permet d'accueillir des élèves, dont les origines géographiques sont étendues : de l'arrière-pays niçois (pour les fils de notables locaux), aux possessions françaises outre-mer (pour les fils de fonctionnaires, par exemple, placés là afin de leur assurer des études secondaires de qualité). Mais, le lycée est un établissement d'externes libres, et sa clientèle est avant tout niçoise.

Les années 1909-1929 sont marquées par une certaine démocratisation (en attendant 1930 et la gratuité totale de l'enseignement secondaire), et le système des bourses apparaît comme une ouverture possible aux milieux dits populaires afin que leurs fils entreprennent des études secondaires.

B - Les boursiers

La présence des élèves boursiers s'affirme année après année, même si leur nombre évolue lentement.

Il est nécessaire, tout d'abord, de faire une distinction entre le nombre de bourses et allocations diverses attribuées, chaque année, et le nombre d'élèves qui en bénéficie (15) : en effet, un lycéen peut en recevoir plusieurs, la même année. Ainsi, 7,9 % des élèves dits boursiers perçoivent au moins deux bourses ou allocations, en 1909. Ils sont 31,2 % en 1923.

Dans le même temps, l'ensemble des bourses et allocations passe de 139 à 314 unités. Et, les bourses nationales forment 39,5 % et 55 % de ces totaux, respectivement en 1909 et 1923. Les boursiers, enfin, représentent 11,4 % des effectifs de la première année (128 sur 1122 élèves), et 13,23 % pour la seconde (216 sur 1632). Ils appartiennent surtout au premier cycle, et sont nombreux dans les classes préparatoires aux écoles du Gouvernement.

Il faut rappeler, ici, que pour obtenir une bourse, outre la preuve de la faiblesse des revenus de sa famille, l'élève doit se présenter à un concours. Celui-ci permet de sélectionner les meilleurs et plus méritants parmi les élèves candidats. D'où, l'existence de deux types de bourses : les bourses de mérite, et celles qui sont allouées à titre d'essai. Elles peuvent être données par divers organismes : par le ministère de l'Instruction publique (pour les bourses nationales), par la Préfecture et le Conseil général (pour les bourses communales), par le ministère des Affaires Etrangères, ou par des institutions privées, etc. Leur montant, ou taux, dépend, enfin, de la situation scolaire du lycéen, de son appartenance à telle ou telle catégorie d'élèves.

Quelles sont les origines géographiques et sociales de ces élèves ? Les dossiers, renfermant ces renseignements, sont rares. Cependant, au 31 juillet 1921, 85 boursiers nationaux suivent les cours du lycée (16). Parmi eux, 70 déclarent habiter Nice, dont 27 dans le centre de la ville. L'importance des quartiers périphériques, plus "populaires," est à souligner. Enfin, 11 familles, sur les 85 cas étudiés, sont domiciliées dans les Alpes-Maritimes, dont deux dans l'arrondissement de Puget-Thénières. Les origines sociales ne sont pas connues.

En 1922-1923, 21 fiches, sur 55 dossiers conservés, offrent les deux renseignements souhaités. Les parents exercent les professions suivantes :

Commerçants	: 3
Employés	: 9
Cadres moyens	: 3
Huissier	: 1
Institutrice	: 1
Maire	: 1
Retraités	: 1

TOTAL	: 21

Parmi eux, quatre familles résident dans les Alpes-Maritimes, dont celle du maire de La Gaude et celle d'un huissier à Saint-Auban : soit les notables locaux. Treize familles habitent Nice, dans les quartiers de Riquier, de Saint-Roch ou de Port-Lympia. Quatre adresses sont indéterminées.

A côté des élèves boursiers, le lycée de Nice reçoit des étrangers et des jeunes filles, dont les effectifs varient en fonction de la situation politique internationale, pour les premiers, et de l'évolution de la législation concernant l'enseignement secondaire féminin, pour les secondes.

C – Les étrangers et les filles

Il y a, au lycée de Nice, deux sortes d'élèves étrangers : ceux qui sont étrangers à la cité par le lieu de naissance (qui peut être une autre ville du département ou d'un autre département français) et ceux qui le sont par la nationalité. Il faut noter que le lieu de naissance (s'il est connu) hors de France n'est pas une preuve de la non nationalité française. Et, il est, finalement, difficile de prouver que le lycée a accueilli de nombreux étrangers de différentes nationalités : aucune liste n'a été trouvée.

Seuls les groupes d'élèves serbes et belges apparaissent dans les registres, entre 1914 et 1918. Mais, ils n'ont pas le même statut : les Serbes, réfugiés officiels, sont inscrits à l'encre rouge, alors que les noms des élèves venant de Belgique ne sont écrits qu'au crayon gris, et en bas de page.

Le contingent serbe compte, selon les années, entre 50 et plus de 100 élèves. Son importance est marquée par la création d'un poste de surveillant des élèves serbes et celle d'un chef de groupe. Ce sont, avant tout, de jeunes enfants, en majorité pensionnaires, qui sont ainsi éloignés des zones de combat. A l'inverse " le contingent belge ne comprend que trente lycéens par an. Et, aucun renseignement concernant leur scolarité à Nice n'est connu.

A partir de 1919, la colonie originaire d'Indochine peut aussi être distinguée. Elle rassemble entre 10 et 30 élèves par an, jusqu'en 1925. Ceux-ci sont pensionnaires, et le plus souvent enfants de fonctionnaires.

En 1922-1923, enfin, le lycée reçoit 494 nouveaux sur 1632 élèves. Parmi eux, 74 sont originaires de pays étrangers : 13 de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, 7 de Belgique ou d'Egypte, 5 d'Angleterre ou d'Argentine, etc. L'importance des nouveaux nés en "Russie", alors que celle-ci devient l'Union Soviétique, s'explique sans doute par ce fait politique, qui a entraîné l'exil de nombreuses familles. Beaucoup se sont réfugiées à Nice.

Sur les listes des élèves du lycée sont, aussi, inscrites quelques jeunes filles, dans les classes enfantines et préparatoires, de la II^{ème} à la 7^{ème}. Le fait est inattendu, puisque Nice est dotée d'un lycée de jeunes filles, où ces classes existent. La présence d'un frère dans l'établissement, et dans la même classe, semble expliquer ces inscriptions. Mais le lycée de garçons de Nice est le seul établissement scolaire local qui compte des classes préparatoires aux écoles du Gouvernement. Ceci permet de comprendre l'arrivée de plusieurs jeunes filles, en mathématiques spéciales, dès l'entrée en vigueur du décret Bérard datant de 1924. Ce dernier assimile l'enseignement féminin au masculin, et institutionnalise un fait qui se développe année après année : les jeunes filles se présentent plus nombreuses au baccalauréat, et veulent poursuivre leurs études au-delà, comme les garçons.

III – LA PREPARATION DES ELITES

Le lycée de Nice s'est toujours flatté d'avoir un excellent niveau. Des maîtres de qualité préparent ses élèves à des examens et concours difficiles, dont les résultats contribuent à la bonne réputation de l'établissement. Et si, leurs diplômes obtenus, les élèves pensent à l'après-lycée, ils ont la possibilité de retrouver l'atmosphère de leurs études secondaires en adhérant à l'Amicale des Anciens Elèves.

A – Le corps enseignant

Le lycée dispose d'une forte équipe d'enseignants, placée sous l'autorité du proviseur, et dont l'effectif augmente, suivant ainsi l'évolution de la population scolaire et l'extension des enseignements (créations de postes, etc.).

Avant la Première Guerre mondiale, il y a là environ 90 enseignants. Une vingtaine d'entre eux sont mobilisés entre 1914 et 1918 (17) : l'administration fait alors appel à des professeurs en retraite, à des ingénieurs pour assurer le fonctionnement normal du lycée. Et, l'après-guerre est marquée par le retour des démobilisés, par la croissance et le renouvellement de l'équipe pédagogique (18) : en 1909, l'âge moyen est de 45 ans ; il n'est plus que de 35 ans, en 1924. Il faut noter, enfin, la présence de deux à quatre femmes, selon les années, qui enseignent dans les petites classes.

La diversité des membres qui composent le corps enseignant est réelle : le professeur agrégé côtoie le professeur licencié titulaire, ou chargé de cours, les maîtres et maîtresses élémentaires, etc. Les professeurs sont donc titrés. La hiérarchie est nette. Les statuts aussi.

En 1910, 66 enseignants, sur 82 cas connus (soit environ 81 %) ont le baccalauréat ou plus ; ils sont 72 sur 81 en 1924 (soit près de 89 %). Parmi eux, les agrégés sont de plus en plus nombreux : 23 sur 89 enseignants en 1909 (soit plus de 25 %) et 35 sur 102 en 1929 (soit 34 %) (19). Quelques-uns sont d'anciens élèves de l'École normale supérieure : 6 en 1910 et au moins 7 en 1924.

Il faut souligner la présence de répétiteurs et autres professeurs dits d'agrément (qui enseignent le violon, par exemple). La création de postes de maîtres d'internat achève le processus visant à une meilleure intégration des premières cités au sein du corps enseignant. Leur cas illustre les tensions qui règnent entre des groupes qui s'observent, se méprisent, s'envient.

Quoi qu'il en soit, le personnel enseignant du lycée est expérimenté. La répartition par âge des 57 enseignants inscrits sur les registres en 1909-1910, au moment de leur première entrée en fonction au sein de l'Université, et au moment de leur nomination à Nice, prouve ce fait. La majeure partie d'entre eux est nommée après 30 ans (45 sur 57). soit entre cinq et dix ans après leur entrée dans l'université. Mieux, ils ont tous enseigné dans au moins un autre établissement avant d'intégrer le personnel du lycée. Seul un agrégé normalien a obtenu Nice en premier poste.

Il faut rappeler ici que les provenances géographiques sont connues. Leur analyse révèle que les enseignants de souche locale sont rares (en 1910 et en 1924), que les répétiteurs et assimilés sont souvent originaires de la Corse.

Enfin, quelques documents contiennent des renseignements sur le niveau de vie des enseignants : les traitements sont calculés par rapport aux titres et grades obtenus et aux fonctions occupées, et, varient entre les différents échelons de classement selon l'ancienneté, le sexe, ou le fait d'enseigner en province. S'y ajoutent, parfois, des indemnités (d'agrégation, etc.) et des revenus annexes (surveillance d'examens, etc).

B - Les examens et les concours (20)

Le concours général, réservé aux classes terminales, qui récompensait, à l'origine, des travaux utilisant au mieux les richesses et les subtilités de la langue, inaugure ici une liste d'examens et de concours, où se distinguent les élèves du lycée de Nice.

Dans la période étudiée, le concours général est suspendu. Jusqu'en 1922 (21). En effet, une refonte de l'organisation et du contenu des épreuves est opérée, à partir de 1921 : désormais l'inscription des jeunes filles au concours et la suppression de toute distinction entre Paris et la province sont acquises (22).

Et, entre 1922 et 1929, seize élèves niçois reçoivent un prix ou un accessit. Parmi eux, deux sont classés dans trois matières différentes la même année, en 1923 et en 1929. Sur le total précité, il y a sept élèves de première, quatre de Mathématiques et cinq de la classe de Philosophie.

Vient ensuite le baccalauréat : ce diplôme marque le terme des études secondaires. Et, son obtention permet l'accès à l'enseignement supérieur. Il comporte deux parties (23) et donne lieu à deux sessions d'examen par an, en juillet et en octobre.

La forte poussée des effectifs entraîne une évolution du nombre des inscrits : en 1924, il y a 124 candidats à la première session de la première partie, contre 78 en 1909 (soit près de 592) et 96 au lieu de 51. à la première session de la deuxième partie (soit plus de 88 %).

Devant un tel accroissement, la nécessité d'une sélection fait apparaître un recul sensible du pourcentage des admis par rapport aux élèves examinés : toutes séries confondues, 64 jeunes gens sur 100 étaient reçus, en première partie, en 1909 ; ils ne sont plus que 59 en 1924 (24). Pour la deuxième partie, il y avait 82 % de reçus en 1909. et 72 % en 1924.

Il faut noter que le baccalauréat n'a pas été suspendu pendant la guerre, malgré la mobilisation des élèves des classes terminales, dont les effets se prolongent jusqu'au début des années 20 (déficit de la classe d'âge 16-20 ans).

Enfin, la moyenne des admissions à la première partie se situe aux alentours de 64 % du total des présentés à la première session : dix des seize années connues sont au-dessus. Celle de la deuxième partie est de plus de 76 % : huit années sur seize ont des résultats supérieurs.

Les résultats des concours post-baccalauréat sont connus, et concernent des écoles scientifiques et commerciales, dont les concours d'entrée sont préparés par les élèves des classes préparatoires aux écoles du Gouvernement : ceux de Mathématiques spéciales et ceux de Saint-Cyr. Fleurons du lycée, ces classes ont un succès indéniable : les chiffres donnent l'avantage aux "Maths Spé", dont le nombre des élèves est multiplié par quatre, passant de 11 à 44 unités, entre 1929 et 1925. La guerre a, cependant, retardé leur expansion par la mobilisation des élèves, principalement ceux de Saint-Cyr (25).

La moyenne est d'environ 9 intégrations, par an : le creux dû aux années de guerre est apparent. Il faut attendre 1919 pour retrouver le niveau de 1910, Ensuite, le total annuel des admissions ne semble pas descendre au-dessous de 10 (26).

Mais, en comparant les effectifs annuels des classes préparatoires aux contingents des élèves présentés aux différents concours, un fait s'impose : tous les élèves ne se présentent pas ou ne sont pas autorisés à se présenter. La sélection est rigoureuse. La réputation de l'établissement est en jeu.

A titre d'exemple, il convient d'observer ici le cas du concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique. De 1912 à 1925 (26), les classes de Mathématiques spéciales successives accueillent 410 élèves, et 179 d'entre eux se présentent au concours (environ 44 %). Parmi eux, 66 le font au moins deux fois (soit 37 % de ce nouveau total). Le nombre réel des candidats est donc 113. parmi lesquels 21 sont définitivement admis. Pour ces derniers, la réussite au concours a été le fruit d'un travail acharné, 9 après deux années et 7 après trois années (27)

Et, le temps des examens et des concours passé, les élèves pensent à leur avenir, à l'après-lycée.

C - L'après lycée

Après le baccalauréat, les choix d'orientation des lycéens sont multiples, et, en même temps, compartimentés : les débouchés de la filière littéraire sont différents de ceux de la filière scientifique (28).

Si l'entrée en classe préparatoire aux écoles du Gouvernement est la principale orientation des élèves de Mathématiques (27 % en 1909, par exemple), les élèves de Philosophie poursuivent leurs études dans les facultés de Droit, Médecine et Lettres. Ceux qui préparent le concours d'entrée à l'École normale supérieure Ulm-Lettres, en "Khâgne", doivent partir à Paris, Lyon ou Marseille, où existe ce type de classe.

La masse importante des cas indéterminés cache, au moins en 1915 et en 1918, une vague de mobilisations ou d'engagements des élèves.

A terme, ces derniers quittent l'établissement. Et, pour eux, l'adhésion à l'Amicale des Anciens Elèves semble constituer un moyen privilégié et utile de prolonger l'atmosphère de leurs études secondaires.

L'Amicale des Anciens a été fondée en 1885. Elle a : "...pour but d'établir entre les élèves un centre commun de relations amicales, de venir en aide à ceux des anciens élèves du lycée qui, restés honorables, seraient dans le besoin ; de fonder des prix annuels, des bourses ou portions de bourses, etc. L'Association a en outre, pour but de patronner, à la sortie du lycée, les élèves qui ont besoin d'un appui moral ou matériel, afin de leur rendre plus facile le choix d'une profession, et de favoriser les débuts dans la carrière où ils veulent entrer." (29)

Ses effectifs sont de plus en plus importants. Mais, ils ne représentent, toutefois, que peu d'Anciens sur l'ensemble de ceux qui ont fréquenté le lycée : les présidents successifs de l'Association dénoncent ce fait (30).

Son action est multiforme. L'Amicale a ainsi oeuvré en faveur de la reconstruction de l'établissement, malgré l'attachement des Anciens à leur vieux lycée.

Et, dans la période étudiée, ces derniers sont confrontés à un problème délicat : le choix d'un nom pour le lycée. Ainsi, lors de la séance du 13 avril 1921, s'engage un vif débat, au sein du Comité directeur, entre les partisans de "Lycée Masséna" et ceux de "Lycée Cassini". C'est cette seconde appellation qui l'emporte, et le rapporteur ajoute :

"...N'oublions pas qu'il s'agit d'un établissement littéraire et universitaire, et qu'il nous paraît de la plus claire logique de l'appeler plutôt d'un nom d'un savant que de celui d'un général".

Mais le Conseil municipal, dans sa séance du 4 avril 1921, demande que le lycée de garçons prenne le nom de "Masséna"

Devant le désaccord entre les deux institutions, le Conseil d'administration du lycée refuse de trancher et repousse les discussions sur ce sujet jusqu'à la fin des travaux de reconstruction. Et, finalement, le lycée prend le nom de "Masséna" en 1961.

CONCLUSION

En dépit des difficultés, le lycée de Nice, entre 1909 et 1929, est un lieu en accord avec son temps, qui cherche à s'adapter, par l'état de ses locaux, à la progression de ses effectifs. Sur la durée, le lycée est même surpeuplé. D'où lui vient ce succès ? De sa réputation, de l'existence de classes préparatoires aux écoles du Gouvernement, mais aussi de l'absence de rivaux sérieux sur le territoire académique, jusqu'à Marseille.

La présente étude annonce les multiples changements connus dans l'enseignement secondaire, au cours des années 20 : les filles poursuivent, aussi loin que possible, leurs études, dont la valeur est reconnue à l'égal de celles des garçons ; la démocratisation devient peu à peu une réalité, même si, les documents vus ne permettent pas de la dater avec précision au lycée de Nice, etc.

Et, dans un système fondé sur l'élitisme et la "méritocratie", le lycée opte pour l'excellence, et cherche à attirer de bons élèves qui auront de bons résultats, qui assureront la réputation de l'établissement. Et, celui-ci assume et revendique ce qu'il estime être sa fonction traditionnelle et première : à savoir, grâce à un corps enseignant de qualité, former l'élite du monde littéraire et de la fonction publique de l'Entre-deux-Guerres.

NOTES

(1) Les recherches entreprises n'ont pas été possibles au-delà de l'année 1929, limite légale pour les documents portant mention de l'état-civil.

(2) Actuel lycée Masséna.

(3) (4) Voir sous-chapitre intitulé : "Les moyens et méthodes d'une recherche" dans le mémoire de maîtrise correspondant au présent article.

(5) Aux premiers rangs desquels il convient de placer l'ouvrage de G. DOUBLET et les articles de H. COSTAMAGNA.

(6) Reprise de la première sous-partie du mémoire de maîtrise correspondant à cet article.

(7) Archives départementales, liasse n°27830

(8) Délibérations du Conseil municipal : 27.VI.1906 (A.D., liasse n° 5980).

(9) A.D., liasse n' 5981

(10) Tel n'était pas l'objectif de ces recherches, où la reconstruction n'est abordée que pour la raison suivante : le lycée, en tant que bâtiments, est le cadre de vie scolaire des enseignants et des enseignés.

(11) Excepté en 1918, où la rentrée eut lieu en novembre, à cause d'une épidémie de grippe espagnole.

(12) Ne faut-il pas chercher du côté de la fonction d'accueil de Nice et des Alpes-Maritimes, zones éloignées des combats, pour les populations françaises et étrangères, l'explication de ce phénomène ?

(13) Le nombre total des élèves du lycée appelés ou engagés est inconnu. Mais, 309 d'entre eux sont morts pendant la guerre.

(14) Voir annexe.

(15) Voir annexe.

(16) A.D., registre n° 36195

(17) Voir annexe : "Les enseignants en 1915"•

(18) Voir annexe : "Evolution des effectifs enseignants par matière".

(19) A.D., série microfilmée 1 Mi 38 R 5-8 : palmarès 1909 et 1929-

(20) Aucun document n'a été retrouvé sur le certificat d'études secondaires du premier cycle, qui n'apparaît donc pas ici.

(21) Le concours général a été suspendu entre 1904 et 1922.

(22) D'autres mesures ont été prises : cf. travaux de J. CHAMPION.

(23) Elles sont étalées entre les classes terminales.

{24} Jusqu'en 1929, année de réforme, la 1ère partie est divisée en 4 séries : A (latin-grec), B (latin-langues), C (latin-sciences) et D (sciences-langues), et la 2ème partie se compose de 2 séries : mathématiques et philo.

(25) D'où la fermeture de cette classe en 1917 et en 1919.

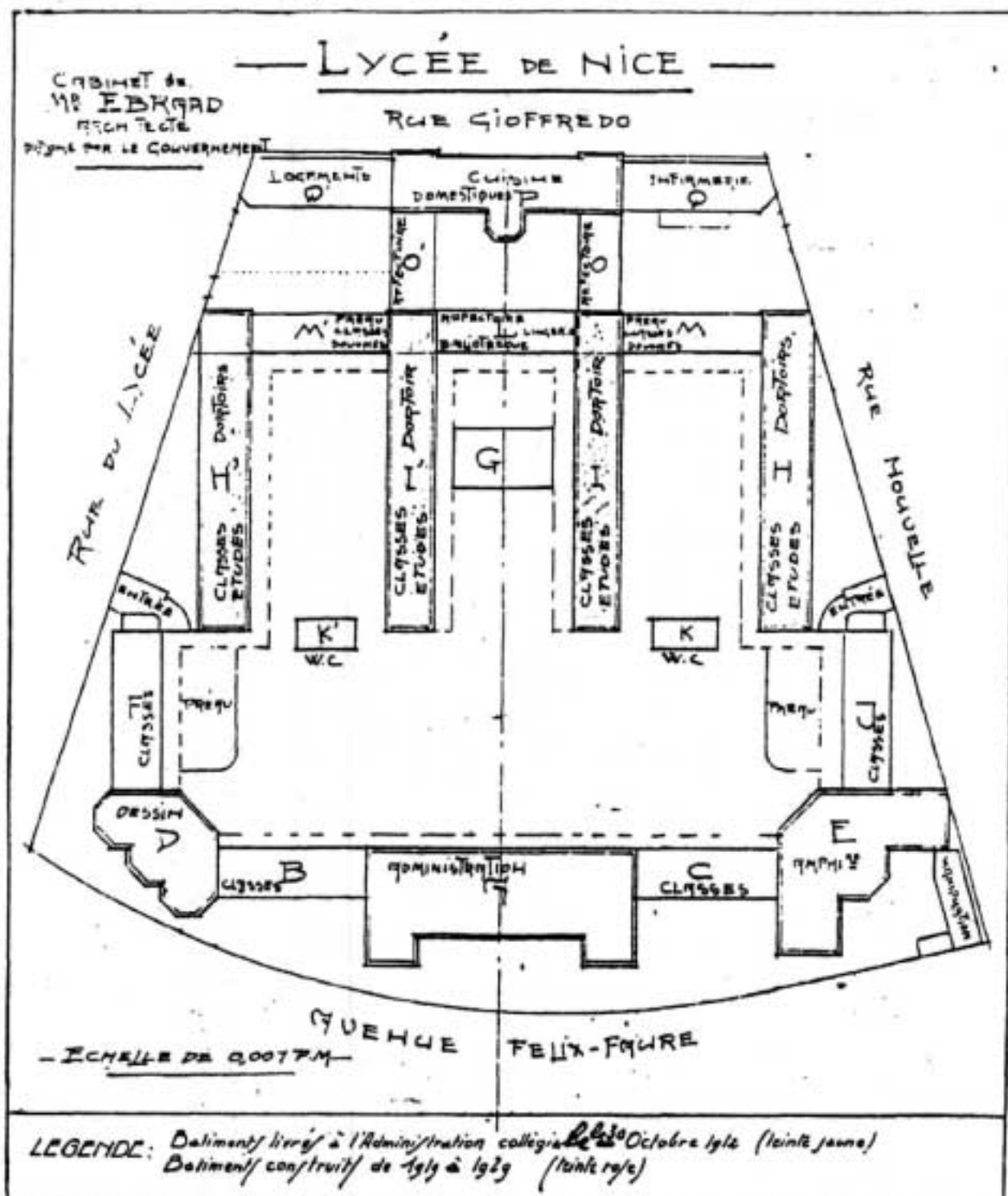
(26) Voir annexe. Il est possible à partir des données connues d'établir un palmarès par concours d'entrée. Années entre lesquelles les données sont vérifiées dans plusieurs sources.

(27) Pourcentages calculés sur un total de 19 admis, à partir de 1913" Pour les 2 reçus de 1912, aucun document n'indique que le nombre d'inscription aux concours avant la réussite.

(28) Voir annexe : "L'orientation après le baccalauréat."

(29) In livret remis lors de la distribution des prix du 12.VII.1919-

(30) En 1885, il y a 152 membres. En 1911, il y en a 327. Et il y a 600 adhérents en 1935.



Source : A.C. 4 D 295, Construction du Lycée de garçons, 1906-1938 :
 Ebrard contre la Ville de Nice (Conseil d'Etat,
 1935-1937).

Organisation des Etudes

I/ Classes primaires et élémentaires (jusqu'à la 7e inclusivement).		
	6e A (Latin)	6e B (section sans latin)
II/ Classes secondaires	5e A (Latin)	5e B (section sans latin)
1er cycle	4e A (Latin - Grec facultatif)	4e B (section sans latin)
(durée : 4 ans)	3e A (Latin - Grec facultatif)	3e B (section sans latin)
	Latin	Sciences
	Latin-Grec - Latin-Sciences	
III/ Classes secondaires	Langues vivantes	
2nd cycle	2nde A 2nde B 2nde C	2nde D
(durée : 3 ans)	1ère A 1ère B 1ère C	1ère D
	Philosophie ou Mathématiques	
IV/ Préparation aux Grandes Ecoles : Mathématiques Spéciales - Cours de Saint-Cyr.		

Annexe n°1
Organisation des Etudes

Sanction des études du 1er cycle : Diplôme d'études secondaires.
Sanction des études du 2nd cycle : Baccalauréat conférant les mêmes droits et privilèges, quelle que soit la mention portée sur le diplôme.

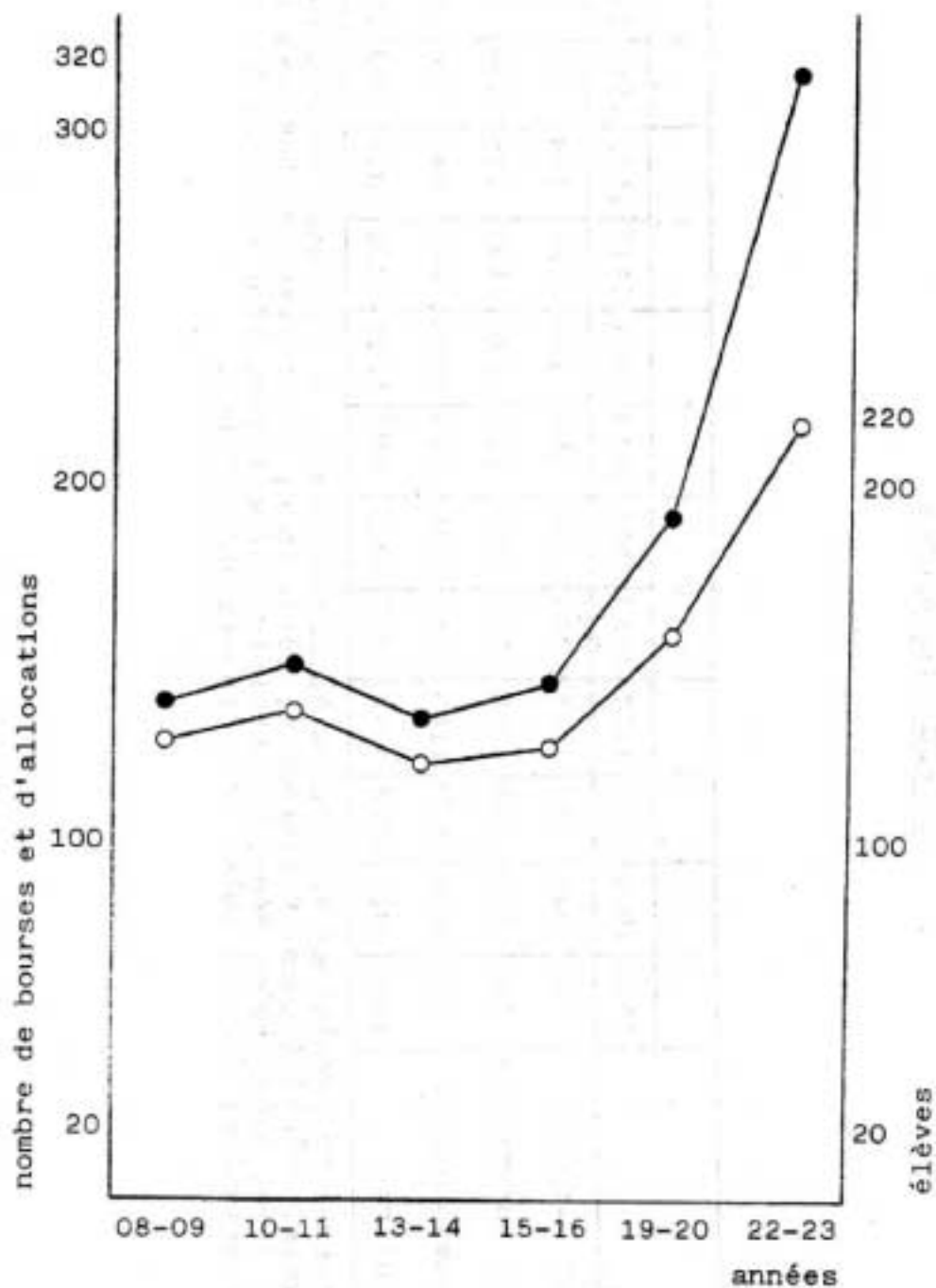
Le coût des études

	A		B		C		D		E		F	
	1913	1921	1913	1921	1913	1921	1913	1921	1913	1921	1913	1921
Externes simples	405	522	207	306	153	234	153	198	126	144	90	126
Externes surveillés	486	675	288	450	225	360	225	288	180	225	144	198
Demi-pensionnaires	837	1422	639	1188	558	1089	540	1008	486	945	450	918
Pensionnaires	1206	2484	1008	2214	927	2043	882	1881	801	1818	747	1764

(A : Classes Préparatoires aux Ecoles du Gouvernement; B : Classes secondaires 2nd cycle, Mathématiques, Philosophie, 1ère, 2nde; C : Classes secondaires 1er cycle, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème; D : Division élémentaire, 7ème et 8ème; E : Division primaire, 9ème et 10ème; F : Classes enfantines).

Le coût des études

Bourses et allocations
Récapitulatif



Légende

- Nombre annuel de bourses et d'allocations.
- Nombre annuel d'élèves boursiers et des élèves recevant une allocation.

Evolution des effectifs enseignants par matière

	1910	1914	1924	1929
Sciences	13	14	14	13
Philosophie, Histoire Lettres et Grammaire	19	18	20	20
Langues Vivantes	8	8	11	13
Classes Elémentaires et Préparatoires	14a	14a	14b	11c
Dessin	2	4	3	3
Gymnastique	2	3	3	4
Arts d'agrément	6	5	7	7
Professeurs adjoints et Répétiteurs	16	16	22	18
Maîtres d'internat	9	8	10	13
TOTAL	89	90	104	102

a : dont 2 femmes.

b : dont 3 femmes.

c : dont 4 femmes.

Nota : en 1910 et en 1914, sont comptés ici les personnels du Grand et du Petit Lycée.

Sources : A.D. 36105-106.

A.D.B.R. 10.003-1910 et 1914.

Annuaire des Alpes-Maritimes, 1910, 1914, 1924.

A.D. 1 Mi 38 R 8, Palmarès 1929.

Les enseignants en 1915

Professeurs :	33
Mobilisés :	11
réservistes..:	08
Professeurs titulaires :	05
Professeurs chargés de cours:	08
mobilisé:	01
Professeur délégué:	01
Préparateur de Physique:	01
Instituteurs:	02
mobilisé:	01
Institutrice:	01
Maîtres élémentaires:	04
Professeurs adjoints.:	09
mobilisés:	05
Répétiteurs:	11
mobilisés:	02
réserviste:	01
Surveillants d'internat:	09
mobilisé :	01
réservistes:	02
Professeurs bénévoles:	04
Professeurs en retraite:	03
Fonctionnaires suppléants des fonctionnaires mobilisés:	09
Professeurs	
Hommes	3
Femme :	1
Chargés d'enseignement	
homme :	1
femmes :	2
Chargés de surveillance d'externat	
Homme :	1
Femme :	1

Il faut ajouter, à ce personnel, les professeurs d'arts d'agrément : 2 professeurs de gymnastique, 1 professeur de chant...

Sources : A.D. 36123, Etats trimestriels des traitements du personnel enseignant et de la direction : 1912-1915.

Diplômes du personnel enseignant : 1910

	Total	BE	BS	CAP	CA*	Bac	CA	CES	Lic	A.	?
Professeurs agrégés	23									23	
Chargés de cours	18						3		12*		3
Professeurs de gymnastique	2										2
Maîtres élémentaires	12	2	2	1	4	3					
Maîtresses élémentaires	2	2									
Professeurs adjoints - Répétiteurs	16					11			5		
Maîtres d'internat	9					8			1		
Total	82	4	2	1	4	22	3		18	23	5

(BE : Brevet Elémentaire; BS : Brevet Supérieur; CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique; CA* : Certificat d'Aptitude au Professorat des Classes Elémentaires; Bac : Baccalauréat; CA : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement; CES : Certificat d'Etudes Supérieures; Lic : Licence; A. : Agrégation; ? : Indéterminé).
 * : dont un docteur en Lettres.
 Sources : A.D. 36105-106.

Diplômes du personnel enseignant : 1910

Diplômes du personnel enseignant : 1924

	Total	BE	BS	CAP	CA*	Bac	CA	CES	Lic	A.	?
Professeurs agrégés	24									24	
Chargés de cours	17						5	1	11*		
Professeurs de gymnastique	1										1
Maîtres élémentaires	6		1	3	2						
Institutrices	2			2							
Professeurs adjoints - Répétiteurs	21					12		2	7**		
Maîtres d'internat	10					10					
Total	81		1	5	2	22	5	3	18	24	1

(BE : Brevet Elémentaire; BS : Brevet Supérieur; CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique; CA* : Certificat d'Aptitude au Professorat des Classes Elémentaires; Bac : Baccalauréat; CA : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement; CES : Certificat d'Etudes Supérieures; Lic : Licence; A. : Agrégation; ? : Indéterminé).
 * : dont 2 admissibles à l'Agrégation | ** : dont 1 docteur en médecine.
 Sources : A.D. 36105-106.

Diplômes du personnel enseignant : 1924

Les motifs de sortie

	1908-1909	1912-1913	1926-1927
Changement de catégorie (*)	135	127	163
Changement de classe	33	26	78
Changement de résidence	37	22	8
Problèmes de santé (**)	18	30	16
Problèmes familiaux (***)		3	1
Décès	2	1	1
Remise à la famille... (****)	2	6	21
Exclusion (*****)		1	1
Refus du passage en classe >			2
Parution de quelques jours	1		10
Renonciation à une bourse			1
Admission dans une école	3		
Hivernant	10	3	
Fin d'études	1	13	1
Indéterminée	33	80	201
TOTAL	275	312	504

(*) Passage de la catégorie Pensionnaire à celle d'Externe...

(**) Parmi les maladies connues grâce aux registres d'entrée et de sortie, il y a :

- pour 1908-1909, 1 congestion pulmonaire et 1 grave blessure à la jambe.

- pour 1912-1913, 1 forte fièvre avec infection, 1 bronchite, 1 rougeole, 1 blessure au poignet, 1 affection oculaire, 1 entérite, 2 pleurésies.

(***) Parmi les problèmes familiaux connus : décès d'un parent, ou le retrait de l'élève par la famille de sa propre volonté, avant qu'elle ne soit invitée à le faire.

(****) Remise à la famille sur invitation de M. le Proviseur, soit à la suite d'un problème de discipline, soit après la considération du fait que l'élève n'a peut être pas les dispositions nécessaires pour suivre les cours ("trop faible pour suivre").

(*****) Exclusion définitive ou temporaire prononcée par le Conseil de discipline. Toutes ne sont vraisemblablement pas mentionnées ici.

Nota : un élève peut avoir plusieurs motifs de sortie la même année.

Sources : A.D. 36162-165, Livres-journaux d'entrée et de sortie...(1908-1928).

Résultats du Baccalauréat : Sessions Juillet et Octobre (1909-1912) (1)

	1909				1910				1911				1912			
	J		O		J		O		J		O		J		O	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
2ème partie : Maths	21	12	11	3	23	18	3	1	24	22	3	3	22	20	2	0
2ème partie : Philo	30	16	16	11	32	14	17	7	28	19	12	9	32	18	14	12
1ère partie : A	6	2	3	3	3	1	1	1	7	5	1	1	2	2	0	0
1ère partie : B	22	10	10	5	16	5	11	2	22	12	9	5	16	6	8	2
1ère partie : C	11	7	3	2	15	8	6	3	25	8	12	5	19	11	6	2
1ère partie : D	39	15	16	6	43	15	21	6	32	11	15	8	22	12	9	3
Total	129	62	59	30	132	61	59	20	138	77	52	31	113	69	39	19

Résultats du Baccalauréat : Sessions Juillet et Octobre (1913-1916) (2)

	1913				1914				1915				1916			
	J		O		J		O		J		O		J		O	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
2ème partie : Maths	16	10	5	4	22	15	6	6	18	15	1	1	21	14	8	7
2ème partie : Philo	23	14	9	6	28	12	13	9	18	10	6	4	37	14	16	6
1ère partie : A	3	2	1	1	3	1	1	1	6	4	2	2	5	3	3	1
1ère partie : B	24	7	15	8	18	7	11	6	28	14	10	6	21	11	7	2
1ère partie : C	13	10	3	2	18	9	7	4	20	8	9	6	25	11	9	5
1ère partie : D	27	11	8	4	28	9	10	7	22	8	14	8	34	12	18	6
Total	106	54	41	25	117	53	48	33	112	59	42	27	143	65	61	27

(J : Juillet; O : Octobre; P : Présentés; R : Reçus; A : Latin - Grec; B : Latin - Langues Vivantes; C : Latin - Sciences; D : Sciences - Langues Vivantes).

Résultats du Baccalauréat : Sessions Juillet et Octobre (1917-1920) (3)

	1917				1918				1919				1920			
	J		O		J		O		J		O		J		O	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
2ème partie : Maths	27	16	9	7	21	12	4	2	33	17	12	8	27	12	13	7
2ème partie : Philo	16	11	5	3	33	20	10	8	30	14	11	7	23	11	9	4
1ère partie : A	6	5	1	1	5	5	0	0	2	1	1	0	5	5	0	0
1ère partie : B	35	11	22	15	26	7	11	9	26	13	12	3	30	8	21	11
1ère partie : C	17	6	8	7	33	15	14	8	28	19	5	2	29	22	6	3
1ère partie : D	36	15	11	6	27	18	9	3	35	15	9	2	41	15	16	5
Total	137	64	56	39	145	77	48	30	154	79	50	22	155	73	65	30

Résultats du Baccalauréat : Sessions Juillet et Octobre (1921-1924) (4)

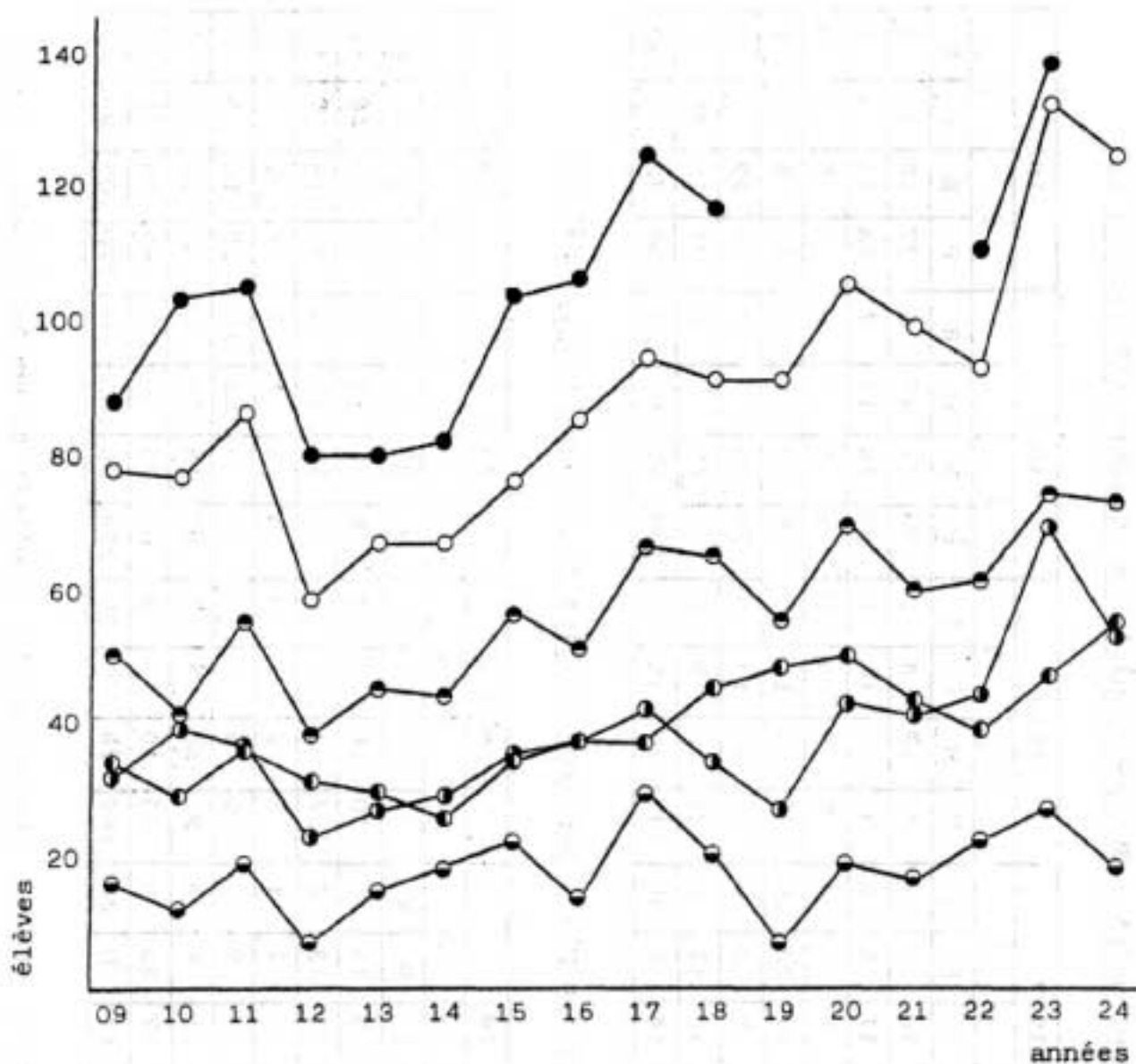
	1921				1922				1923				1924			
	J		O		J		O		J		O		J		O	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
2ème partie : Maths	47	25	16	4	40	18	13	7	46	21	19	4	56	30	18	11
2ème partie : Philo	28	13	13	3	34	21	13	6	35	17	15	9	40	18	19	11
1ère partie : A	5	4	1	1	3	2	1	0	4	3	1	0	4	1	3	1
1ère partie : B	24	11	9	4	20	6	9	6	27	6	21	10	18	10	6	3
1ère partie : C	20	11	8	4	28	16	9	7	33	18	11	4	33	20	13	4
1ère partie : D	50	17	23	8	42	15	25	9	68	20	36	13	69	24	31	10
Total	174	81	70	24	167	78	70	35	213	85	103	40	220	103	90	40

(1), (2), (3), (4) : A.D. 36192-193, Registres des résultats au Baccalauréat... (1876-1924).

Résultats du Baccalauréat (1909-1924)

Récapitulatif

1^{re} Partie



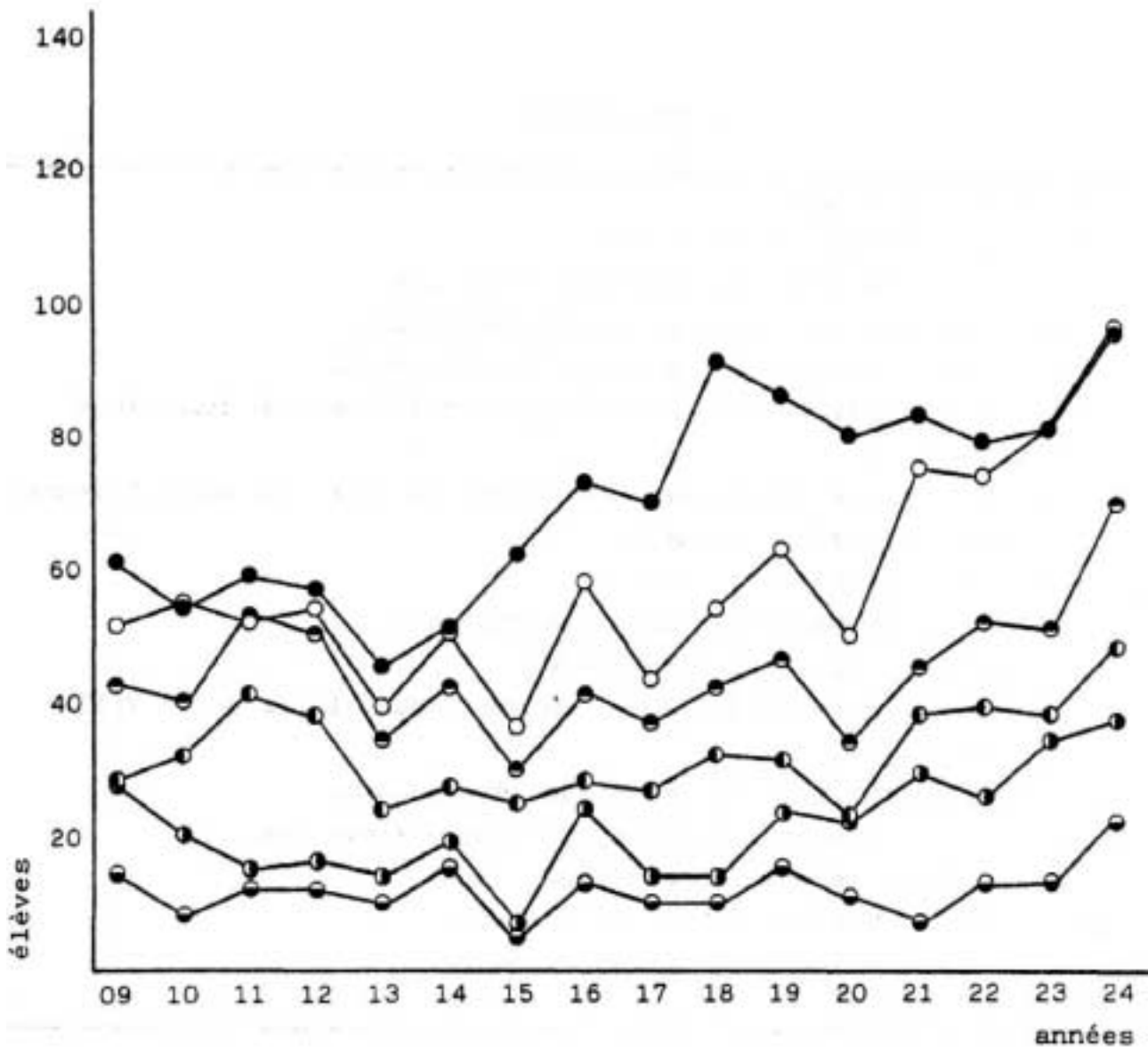
Légende

- Effectif annuel des classes de Première, toutes séries confondues.
- Nombre de candidats présentés à la 1^{ère} session, par an.
- Nombre de candidats reçus à la 1^{ère} session.
- Nombre de candidats présentés à la 2^{ème} session.
- Nombre de candidats reçus à la 2^{ème} session.
- Nombre de candidats reçus aux deux sessions, par an.

Résultats du Baccalauréat (1909-1924)

Récapitulatif

2e Partie



Légende

- Effectif annuel des classes de Mathématiques et Philosophie.
- Nombre de candidats présentés à la 1ère session, par an.
- Nombre de candidats reçus à la 1ère session.
- Nombre de candidats présentés à la 2ème session.
- Nombre de candidats reçus à la 2ème session.
- Nombre de candidats reçus aux deux sessions, par an.

Abréviations

X : Ecole Polytechnique.

E.N.S. : Ecole Normale Supérieure.

E.S.M. : Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

E.N.S.M. : Ecole Nationale Supérieure des Mines.

E.N.P.C. : Ecole Nationaleres Ponts et Chaussées.

E.M.N. : Ecole Supérieure de Métallurgie et d'Industrie des Mines de Nancy.

E.N.S.M.S.E. : Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne

E.C.P. : Ecole Centrale de Paris.

E.C.L.: Ecole Centrale de Lyon

H.E.C. :Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

I.N.A. :Institut National Agronomique.

E.P.C.I. :Ecole de Physique et de Chimie Industrielle de la Ville de Paris.

I.E.T.G : Institut Electro-Technique de Grenoble.

E.S.T.P. : Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris.

I.C.N. : Institut de Chimie de Nancy.

E.A.M. :Ecole d'Agriculture de Montpellier.

E.G.M.P : Ecole du Génie .

E.N. :Maritime de Paris. Ecole Navale.

Admissions aux concours des Ecoles scientifiques, militaires et commerciales 1909-1917

	1909		1910		1911		1912		1913		1914		1915		1916		1917	
	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A
X	8	1	7	1	8	0	16	2	13	1	12	3	p a s d e c o n c o u r s	8	0	4	1	
E.N.S.	2	2	2	1	2	0	5	1	5	4	6	4		0	0	1	0	
E.S.M.	4	1	8	1	7	1	3	2	5	4	9	3		6	2			
E.N.S.M.	1	0	1	0														
E.N.P.C.	1	1																
E.M.N.																		
E.N.S.M.S.E.																		
E.C.P.											1	0		2	0	2	1	
E.C.L.																		
H.E.C.														2	2			
I.N.A.																		
E.P.C.I.																1	1	
I.E.T.G.																1	1	
E.S.T.P.																		
I.C.N.																		
E.A.M.																		
E.G.M.P.																		
E.N.																		
Total reçus/an	5		3		1		5		9		10			4		4		

(P : Candidats présentés; A : Admis)

Source : A.D. 36192, Registre des résultats au Baccalauréat et autres examens et concours.

Nota : pour l'E.N.S., dans ce tableau et le suivant, les résultats donnés comprennent les candidats admis sur la liste principale, et les boursiers de licence.

Admissions aux concours des Ecoles scientifiques, militaires et commerciales
1918-1925

	1918		1919		1920		1921		1922		1923		1924		1925		Total
	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	09-25
X	10	1	8	3	11 5	3 0	22	2	16	2	15	0	18	1	20	2	23
E.N.S.	1	0	0	0	2	1	2	2	5	2	1	1	1	1	1	0	19
E.S.M.	5	1	0	0	4	2	10	3	9	5	10	2	13	2	9	6	35
E.N.S.M.			1	0	4	0	4	0	3	1	3	1	3	2		1	5
E.N.P.C.											1	0			4	2	3
E.M.N.												1	1	1	4	1	3
E.N.S.M.S.E.							1	1	1	0	5	1	3	1	4	0	3
E.C.P.	6	2	9	3	11	2	8	2	8	4	11	6	14	4	13	8	32
E.C.L.											1	1					1
H.E.C.			4	4		2		1			3	2					11
I.N.A.			2	1	1	0											1
E.P.C.I.																	1
I.E.T.G.						2											3
E.S.T.P.													1	1		1	2
I.C.N.						2											2
E.A.M.									1	1							1
E.G.M.P.									1	1							1
E.N.															3	1	1
Total reçus/an	4		11		14		11		16		15		13		22		147

(P : Candidats présentés; A : Admis)

Source : A.D. 36192 + 36193.

Nota : pour l'X, il y a eu en 1920, deux concours : le concours normal et un concours spécial; les résultats sont indiqués pour les deux. Pour Centrale, à partir de 1922, le concours d'entrée est divisé en trois options (A, B, et C); les résultats donnés ici, sont généraux.

L'orientation après le Baccalauréat Classe de Philosophie : 1909-1923

	1909	1912	1915	1918	1923
Effectifs de la classe	35	33	28	49	27
Etudes de Droit (*)	10	11	7	3	8
Etudes de Médecine (**)	4	5	1	5	4
Etudes de Lettres (***)	1				2
Etudes de Commerce (****)				1	1
E.N.S. Ulm-Lettres (*****)		2	2	4	
Diplomatie		2			
Pharmacie					2
Admis dans une école (*****)	1	1		1	
Vie active (*****)	2				
Engagement militaire		1		5	
Service militaire				7	
Redoublement	3	3	3	1	5
Indéterminé	14	7	15	22	5

Nota : avant 1923, les listes d'élèves ne sont pas toutes accompagnées d'indications concernant l'orientation.
Après 1923, l'orientation des élèves n'est mentionnée dans aucun registre.

(*) Outre le Droit, le Notariat peut être cité.

(**) Elles comprennent la médecine civile et la médecine militaire.

(***) Sont comptées, ici, les Lettres et les Langues Vivantes.

(****) Une mention "Commerce" et Ecole des Hautes Etudes Commerciales sont inscrites, ici.

(*****) Il s'agit de l'Ecole Normale Supérieure, et plus précisément de l'entrée dans une classe préparatoire littéraire (Khâgne) pour préparer le concours.

(*****) L'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole libre des Sciences Politiques et une Ecole vétérinaire reçoivent ces admis.

(*****) Deux élèves reçus, l'un aux Contributions Directes et l'autre aux Postes (P.T.T.), sont concernés.

Sources : A.D. 36134-143, Registres d'inscription des élèves : 1908-1923.

L'orientation après le Baccalauréat Classe de Mathématiques : 1909-1923

	1909	1912	1915	1918	1923
Effectifs de la classe	26	24	34	41	54
C.P.E.G. "Maths Spé" (*)	4	12	12	13	8
C.P.E.G. "Saint-Cyr"	1	1			1
C.P.E.G. dans autre lycée (**)	2			1	2
Etudes de Médecine		1			
Admis dans une école (***)	2	2	1	2	4
Engagement militaire		1	2	2	
Service militaire (****)				8	
Quitte le Lycée	6	4		2	8
Redoublement	4		1	3	5
Indéterminé	7	3	18	10	26

(*) Classe Préparatoire aux Ecoles du Gouvernement : au Lycée de Nice, il y a une classe dite de préparation à Saint-Cyr, et une classe de Mathématiques Spéciales.

(**) En général, la mention est "Spé à Paris."

(***) Sont comptés sous ce titre, les élèves admis dans les écoles suivantes : Ecole des Hautes Etudes Commerciales (3 en 1923), Ecole d'électricité (1 en 1909, et 1 en 1923), Ecole d'ingénieur de Nancy (1 en 1912, et 1 en 1918), Ecole d'ingénieur de Marseille (1 en 1912), Ecole Navale (1 en 1915), Institut technique de Grenoble (1 en 1918), Institut agronomique (1 en 1909).

(****) Mention "Appel classes."

Sources : A.D. 36134-143, Registres d'inscription des élèves : 1908-1923.